

REUNION DU 15 JANVIER 2015

OBJET DE LA REUNION :

-Comptabilité

-Décision modificative au budget sur le chapitre 014 atténuations des produits
Reversement du FNGIR (fonds national de garantie individuel des ressources)

-autorisation d'engager, de liquider ou de mandater les dépenses d'investissement
(dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

Questions diverses

L'an deux mil quinze, le quinze janvier à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de SOLERS, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, à la mairie, sous la Présidence de M Gilles GROSLEVIN, Maire de SOLERS

Présents : MM. BOUVET. BUTTNER. DOLLE.MESSAGEOT.RACOILLET.
Mes BOURGEOIS. BREHIER. DEVOT. DO NASCIMENTO.
RENARD.ROUSSEL.

Absents excusés :

Me RIBETTE-LUMIERE qui a donné procuration à M. MESSAGEOT
Me MOERMAN – M SANSON

Secrétaire de séance : Me DEVOT

Monsieur GROSLEVIN donne lecture de la séance précédente.

Remarques : les comptes rendus d'après Mme Bourgeois ne sont pas assez détaillés notamment ses prises de paroles.

Mr Messageot prend la parole et donne un avis contraire en citant plusieurs exemples.

Mme Bourgeois juge inutile deux réunions préparatoires avant le conseil si les sujets ne sont pas identiques.

Mr Groslevin répond : que les sujets peuvent être identiques mais que la discussion n'étant pas figée on peut aborder d'autres réflexions.

Mme Bourgeois prévient : « dorénavant je viendrai avec un enregistreur, la séance étant publique ! »

Comptabilité

1-Décision modificative au budget sur le chapitre 014 atténuations des produits
Reversement du FNGIR (fonds national de garantie individuel des ressources)

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il importe, au cours de l'exercice d'effectuer par délibération, des virements nécessaires à l'équilibre budgétaire et à l'inscription règlementaire. Aussi, il convient d'opérer des transferts de crédits.

BUDGET COMMUNE Section de fonctionnement, en dépenses

Du Chapitre 014 atténuation de produits (+ 4 357 €)

Au Chapitre 011 charges à caractère général (- 4 357 €)

Délibération votée à l'unanimité

2-autorisation d'engager, de liquider ou de mandater les dépenses d'investissement
(dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

Délibération n°02-2015 : BUDGETS COMMUNE ET ASSAINISSEMENT

Conformément à l'article L 1612-1 du CGCT, le conseil municipal autorise le Maire à mandater des dépenses dans la limite du ¼ des crédits votés au budget primitif 2014

BUDGET COMMUNE

Chapitre 20 immobilisations incorporelles

Prévisions 2014 : 73 150.00 € budget 2015 : 18 287.50 €

Chapitre 21 immobilisations corporelles

Prévisions 2014 : 90 000 € budget 2015 : 22 500 €

Chapitre 23 immobilisations en cours

Prévisions 2014 : 841 211 € budget 2015 : 210 302 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

chapitre 20 immobilisations incorporelles

Prévisions 2014 : 100 000 € budget 2015 : 25 000 €

Chapitre 23 immobilisations en cours

Prévision 2014 : 269 166.95 € budget 2015 : 67 291 €

Délibération votée à l'unanimité

3-Questions diverses :

****Le compte rendu de chaque conseil municipal sera envoyé avec la convocation et les sujets abordés

****Quelques dates sont rappelées : vœux des Elus vers les habitants (à cette occasion une photo du CM sera prise).

****Obtenir des CR de l'interco pour tous les membres du conseil municipal.

****Budget 2015 : faire passer les demandes et propositions etc...

****Paj (plan accueil jeunes) : le dossier suit son cours, l'avis est favorable mais les accords écrits tardent à venir

On reste sur une ouverture aux vacances de février, Mr le maire a confiance en ses interlocuteurs du C.G.

D'après le Maire, il s'agit d'une compétence tout à fait représentative d'une intercommunalité, d'ailleurs Mr Groslevin ferraille dur avec d'autres Elus de la CC pour transférer celle-ci, ce qui constituerait une vraie révolution dans l'accueil des jeunes. Les charges pour le temps concerné seraient alors prises en charge par la CCGY.

La salle des fêtes, la salle des vignes, le dojo sont désormais réservés aux Solersois du Paj durant chaque vacances scolaires.

Le sondage effectué auprès des jeunes a reçu un accueil favorable pour 19 d'entre eux (ce qui est élevé).

****Il semblerait que les lumières du Clos Fatinant restent bien trop allumés.

****Problème récurrent Rue de monts concernant les eaux parasites. Suite aux devis reçus, l'explication est donnée pour résoudre ce problème.

****Mouvement de personnel à la Nantaise des eaux : arrivée d'un ingénieur en chef, d'un autre en stage. Personnes à contacter pour évoquer les problèmes à Solers.

***Plu : rappel du déroulement et des prochaines réunions.

****commission sécurité : elle sera mise en place.

****Déjections canines : problème récurrent sur notre commune...Quelles solutions ? Une réflexion est demandée.

****Sinistre du local technique : en attente du résultat de l'expert

Plus rien à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h35.

Me BOURGEOIS	
Me BREHIER	
M.BOUVET	
M.BUTTNER	
M.DOLLE	
Me DEVOT	
Me DO NASCIMENTO	
M. GROSLEVIN	
M. MESSAGEOT	
M.RACOILLET	
Me ROUSSEL	